

COARRAZE

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Conseil municipal du 6 avril 2012 :

BUDGET

Malgré les travaux réalisés en 2011 (1 169 187 €) et ceux en prévision pour 2012 (1 933 567 €), les taux d'imposition sont inchangés en 2012 par rapport à 2011.

Le conseil a approuvé à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice budgétaire 2011 et a approuvé le budget primitif 2012 :

1 943 741 € en fonctionnement et 1 933 567 € en investissement

INTEMPERIES 2011

Les travaux de réfection de voirie suite aux intempéries 2011 seront réalisés à partir de la fin du mois d'avril pour un montant de 181 000 € pour la tranche ferme et 60 445 € pour la tranche conditionnelle avec une participation financière du Conseil général de 55 %.

L'entreprise Lapedagne, moins-disante parmi les 6 entreprises qui avaient soumissionné, a été retenue.

BUDGET DE L'ECOLE

Le conseil a approuvé les comptes 2011 du Groupe Scolaire :

Dépenses du personnel communal affecté aux écoles :	101 466 €
Fournitures scolaires et matériels :	24 252 €
Entretien des bâtiments :	12 552 €
Chauffage :	15 438 €
Electricité :	3 518 €
Eau :	2 604 €
Ramassage scolaire (bus matin midi et soir)	18 091 €
Piscine (bus et entrée)	<u>3 836 €</u>
TOTAL :	181 757 €

Ces dépenses concernent 131 élèves au primaire et 66 élèves à la maternelle pour un effectif total de 197.